



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

---

Avis public est donné lors de la séance du 14 septembre 2020 tenue à huis clos par visioconférence « zoom », le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 07-2020 modifiant le règlement sur les permis et certificats 11-2006 afin d'y définir un centre d'interprétation de la nature et une unité de prêt-à-camper.
- Premier projet de règlement numéro 08-2020 modifiant le règlement de zonage 14-2006 afin d'y inclure des dispositions spécifiques pour l'usage « centre d'interprétation de la nature » et d'autoriser à la zone FR-2 l'usage « centre d'interprétation de la nature » au sein de la classe d'usages C-5 « Commerce Récréatif Extérieur ».

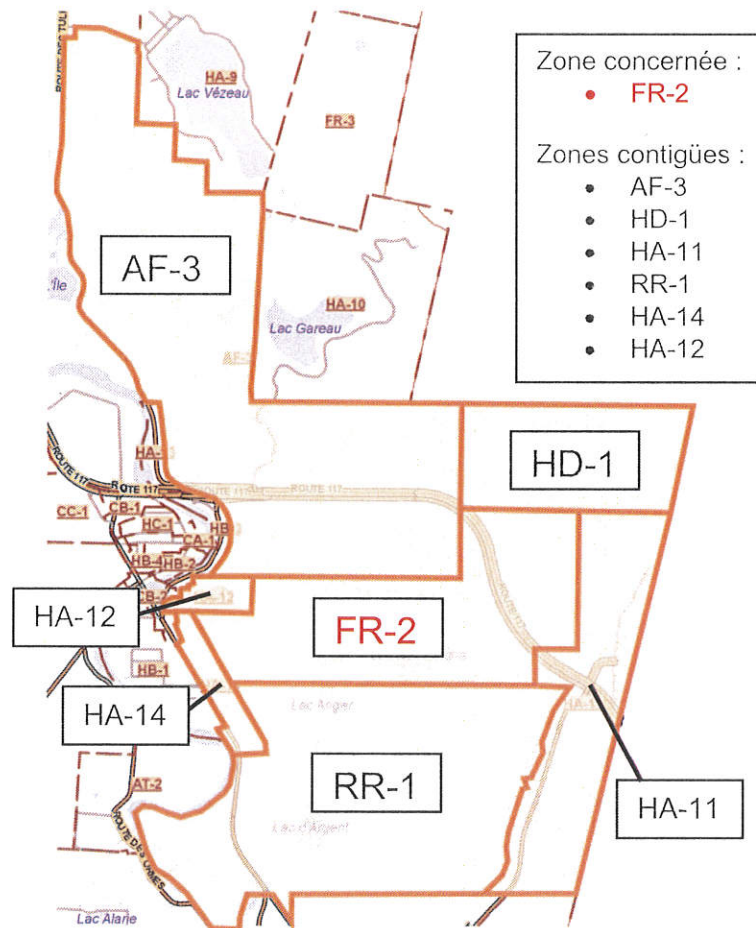
Le premier projet de règlement 08-2020 modifiant le règlement de zonage 14-2006 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 et conformément aux directives émises par le gouvernement, la consultation publique est remplacée par une période de consultation écrite de 15 jours suite à la décision du conseil de poursuivre le processus réglementaire. Cette période de consultation écrite aura lieu du 29 septembre 2020 au 13 octobre 2020.

Procédure à suivre pour les personnes désirant faire part d'un commentaire ou poser une question en lien avec les projets de règlements :

1. Consulter les projets de règlements sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique *Règlements 2018-2020* via le lien ci-dessous :  
<http://www.municipalite.laconception.qc.ca/site/category/conseil-municipal/reglements-municipaux/reglements-2018-2020/>
2. Si vous avez des questions ou commentaires, communiquer avec la Municipalité comme suit :
  - a. par courriel : [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca);
  - b. par écrit, en déposant une enveloppe avec la mention « consultation publique 08-2020 » à l'hôtel de ville dans la fente de la porte d'entrée principale;
  - c. par courrier à : Hugues Jacob, directeur général, 1371 Rue du Centenaire, La Conception, Québec, J0T 1M0
3. Vos questions et commentaires doivent être reçus avant le **13 octobre 16h30**

Les explications relatives aux modifications réglementaires ainsi que les réponses à vos questions et commentaires vous seront transmises au plus tard 13 octobre 2020.



CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à La Conception, ce 15 septembre 2020.

Hugues Jacob,  
 Directeur général  
 Secrétaire-trésorier

*Certificat de publication*

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 septembre 2020, ainsi que dans le journal l'Information du Nord de Mont-Tremblant pour l'édition du mercredi 23 septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 septembre 2020.

Hugues Jacob,  
 Directeur général  
 Secrétaire-trésorier